



**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 18 Février 2021**

**L'AN DEUX MILLE VINGT-ET-UN, LE DIX-HUIT FEVRIER à 18 h 30**

Le Conseil Municipal de CUGAND, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle de l'Espace Culturel du Doué sous la présidence de Mme Cécile BARREAU, Maire, en session ordinaire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 12 février 2021

L'ordre du jour a été affiché à la porte de la Mairie le 12 février 2021

**Présents : Mme Cécile BARREAU, Maire,**

Mmes et MM. : Adrien BARON, Laurence GRONDIN, Michel BOIVINEAU, Emmanuel GARREAU, Annie GELINEAU, Laurence CHAUVEAU, Adjoint

Mmes et MM. : Jean-Emmanuel BOILEAU, Marie CHAIGNEAU, David EPIARD, Jacqueline HEAS, André HERVOUET, Frédéric LECOMTE, Nadège LE PIOUFFLE, Hélène LERUSTE, Magalie OIRY, Marc PUICHAUD, Vincent SENELLE, Jérôme TURMEAU

M. Aurélien ALLAIRE ayant donné procuration à Mme Magalie OIRY jusqu'à son arrivée à 19h 35.

**Excusé(s) :** Guy BUCHET, Mme Anita DOUILLARD ayant donné procuration à Mme Hélène LERUSTE, Aurélie ALLEMAND ayant donné procuration à Laurence GRONDIN

**Secrétaire de séance :** M. Jean-Emmanuel BOILEAU

**Approbation du procès-verbal du conseil du 17 décembre 2020**

**Mme le Maire demande à l'assemblée de procéder à l'approbation du procès-verbal et fait procéder au vote :**

<b>Nombre de Votants</b>	<b>22</b>
Abstention(s)	00
Voix « Contre »	03
Voix « Pour »	19

**Le procès verbal du 17 décembre 2021 est approuvé à la majorité des membres votants.**

AFFAIRES FINANCIERES2021-001 : Compte administratif 2020 du BUDGET GÉNÉRAL de la commune de CUGAND

Réuni sous la présidence de M. Adrien BARON, délibérant sur le **compte administratif de l'exercice 2020** dressé par Mme Cécile BARREAU, Maire, et après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

*Il est proposé au Conseil Municipal :*

*- De donner acte de la présentation faite du compte administratif suivante :*

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
		Excédent constaté Au 31 décembre 2019	<i>Imputation 1068</i>
Dépenses réalisées	<b>2 137 398.32 €</b>	Recettes réalisées	<b>3 025 869.85 €</b>
		Excédent de l'exercice 2020	888 471.53 €
		<b>Solde cumulé</b> <b>Excédent au 31-12-20</b>	<b>888 471.53 €</b>
SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Déficit constaté Au 31 décembre 2020	<b>194 706.62 €</b>		
Dépenses réalisées	<b>1 017 863.41 €</b>	Recettes réalisées	<b>1 642 240.77 €</b>
		Excédent de l'exercice 2020	624 377.36 €
		<b>Solde cumulé</b> <b>Excédent au 31-12-20</b>	<b>429 670.74 €</b>
Restes à réaliser en 2021	<b>1 424 840.00 €</b>	Restes à réaliser en 2021	<b>807 723.00 €</b>

*- De constater aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités des valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice, et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;*

*- De reconnaître la sincérité des restes à réaliser ;*

*- Et d'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-après :*

**\* Excédent de fonctionnement : 888 471.53 €**

**\* Excédent d'investissement : 429 670.74 €**

- *Après en avoir délibéré, Mme le Maire se retire de la séance. M. Adrien Baron, 1<sup>er</sup> adjoint fait procéder au vote de la décision :*

<b>Nombre de Votants</b>	<b>21</b>
<i>Abstention(s)</i>	<i>03</i>
<i>Voix « Contre »</i>	<i>00</i>
<i>Voix « Pour »</i>	<i>18</i>

*La présente décision est approuvée à la majorité des membres votants.*

## 2021-002 : Compte administratif 2020 du BUDGET ANNEXE – ASSAINISSEMENT de CUGAND

Réuni sous la présidence de M. Adrien BARON, délibérant sur le **compte administratif de l'exercice 2020** dressé par Mme Cécile BARRAUD, Maire, après s'être fait présenter le **Budget annexe – Assainissement 2020** et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

*Il est proposé au Conseil Municipal :*

*- de donner acte de la présentation faite du compte administratif suivante :*

SECTION D'EXPLOITATION			
DEPENSES		RECETTES	
		Excédent constaté Au 31 décembre 2019	<i>Imputation 1068</i>
Dépenses réalisées	<b>124 860.81€</b>	Recettes réalisées	<b>231 315.17€</b>
		Excédent de l'exercice 2020	<b>106 454.36€</b>
		<b>Solde cumulé</b> <b>Excédent au 31-12-20</b>	<b>106 454.36€</b>
SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
		Excédent constaté Au 31 décembre 2019	<b>230 757.55€</b>
Dépenses réalisées 2020	<b>251 960.09€</b>	Recettes réalisées 2020	<b>175 696.20€</b>
Déficit de l'exercice 2020	<b>76 263.89 €</b>		
		<b>Solde cumulé</b> <b>Excédent au 31-12- 2020</b>	<b>154 493.66€</b>
Restes à réaliser en 2021	<b>14 200.00 €</b>	Restes à réaliser en 2021	

- De constater aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités des valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice, et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

- De reconnaître la sincérité des restes à réaliser ;

- Et d'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-après :

**\* Excédent de fonctionnement : 106 454.36 €**

**\* Excédent d'investissement : 154 493.66€**

➤ Après en avoir délibéré, Mme le Maire se retire de la séance. M. Adrien Baron, 1<sup>er</sup> adjoint fait procéder au vote de la décision :

<b>Nombre de Votants</b>	<b>21</b>
Abstention(s)	00
Voix « Contre »	00
Voix « Pour »	21

**La présente décision est approuvée à l'unanimité des membres votants.**

**2021-003 : Compte administratif 2020 du BUDGET ANNEXE - RESERVES FONCIERES**

Réuni sous la présidence de M. Adrien BARON, délibérant sur le **compte administratif de l'exercice 2020** dressé par Mme Cécile BARREAU, Maire, après s'être fait présenter le **Budget Annexe Réserves Foncières 2020** et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

**Il est proposé au Conseil Municipal :**

**- De donner acte de la présentation faite du Compte Administratif suivante :**

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>			
<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
		Excédent constaté Au 31 décembre 2019	<b>11 233.67€</b>
Dépenses réalisées 2020	<b>15 216.26€</b>	Recettes réalisées 2020	<b>4 418.31€</b>
Déficit de l'exercice 2020	<b>10 797.95€</b>		
		<b>Solde cumulé Excédent au 31-12-20</b>	<b>435 72€</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>			
<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
		Excédent constaté Au 31 décembre 2019	<b>53 790.08€</b>
Dépenses réalisées 2020	<b>145 904.41€</b>	Recettes réalisées 2020	<b>41 000.00€</b>
Déficit de l'exercice 2020	<b>104 904.41€</b>		
		<b>Solde cumulé Déficit au 31-12- 2020</b>	<b>51 114.33€</b>

**- De constater aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités des valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice, et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;**

**- De reconnaître la sincérité des restes à réaliser ;**

**- Et d'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-après :**

**\* excédent de fonctionnement : 435.72€**

**\* déficit d'investissement : 51 114.33 €**

➤ **Après en avoir délibéré, Mme le Maire se retire de la séance. M. Adrien Baron, 1<sup>er</sup> adjoint fait procéder au vote de la décision :**

<b>Nombre de Votants</b>	<b>21</b>
Abstention(s)	00
Voix « Contre »	00
Voix « Pour »	21

**La présente décision est approuvée à l'unanimité des membres votants.**

## 2021-004 : Compte administratif 2020 du BUDGET ANNEXE - LOTISSEMENT DE LA PALAIRE

Réuni sous la présidence de M. Adrien BARON, délibérant sur le **compte administratif de l'exercice 2020** dressé par Mme Cécile BARREAU, Maire, après s'être fait présenter le **Budget Annexe-Lotissement de la Palaire 2020** et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

**Il est proposé au Conseil Municipal :**

**- De donner acte de la présentation faite du compte administratif suivante :**

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
		<b>excédent constaté Au 31 décembre 2019</b>	<b>515 752.45</b>
Dépenses réalisées 2020	<b>545 407.29</b>	Recettes réalisées 2020	<b>375 139.50</b>
Déficit de l'exercice 2020	<b>170 267.79</b>		
		<b>Solde cumulé Excédent au 31-12-20</b>	<b>345 484.66</b>
SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
<b>déficit constaté Au 31 décembre 2019</b>	<b>46 132.66</b>		-
Dépenses réalisées 2020	<b>150 000.00</b>	Recettes réalisées 2020	<b>196 132.66</b>
		Excédent de l'exercice 2020	<b>46 132.66€</b>
<b>Solde cumulé au 31-12- 2020</b>	<b>0.00€</b>	<b>Solde cumulé au 31-12- 2020</b>	<b>0.00 €</b>
Restes à réaliser en 2021	€	Restes à réaliser en 2021	€

**- De constater aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités des valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice, et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;**

**- De reconnaître la sincérité des restes à réaliser ;**

**- Et d'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-après :**

**\* EXCEDENT de fonctionnement : 345 484.66 €**

**\* DEFICIT/EXCEDENT d'investissement : 0.00 €**

➤ **Après en avoir délibéré, Mme le Maire se retire de la séance. M. Adrien Baron, 1<sup>er</sup> adjoint fait procéder au vote de la décision :**

<b>Nombre de Votants</b>	<b>21</b>
<b>Abstention(s)</b>	<b>00</b>
<b>Voix « Contre »</b>	<b>00</b>
<b>Voix « Pour »</b>	<b>21</b>

**La présente décision est approuvée à l'unanimité des membres votants.**

## 2021-005 : Compte administratif 2020 du BUDGET ANNEXE - LOTISSEMENT DES CHAUNIÈRES

Réuni sous la présidence de M. Adrien BARON, délibérant sur le **compte administratif de l'exercice 2020** dressé par Mme Cécile BARREAU, Maire, après s'être fait présenter le **Budget Annexe-Lotissement des Chaunières 2020** et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

*Il est proposé au Conseil Municipal :*

- De donner acte de la présentation faite du compte administratif suivante :

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>			
<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
<b>Déficit constaté Au 31 décembre 2019</b>	<b>51 011.17€</b>		
Dépenses réalisées 2020	96 677.15€	Recettes réalisées 2020	96 677.15€
		Excédent de l'exercice 2020	0.00€
<b>Solde cumulé DEFICIT au 31-12-20</b>	<b>51 011.17€</b>		
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>			
<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
<b>déficit constaté Au 31 décembre 2019</b>	<b>96 677.15€</b>		-
Dépenses réalisées 2020	96 677.15€	Recettes réalisées 2020	96 677.15€
		Excédent de l'exercice 2020	0.00€
<b>Solde cumulé Déficit au 31-12- 2020</b>	<b>96 677.15€</b>		
Restes à réaliser en 2021	0.00 €	Restes à réaliser en 2021	€

- De constater aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités des valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice, et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

- De reconnaître la sincérité des restes à réaliser ;

- Et d'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-après :

\* **DEFICIT de fonctionnement : 51 011.17 €**

\* **DEFICIT d'investissement : 96 677.15 €**

➤ *Après en avoir délibéré, Mme le Maire se retire de la séance. M. Adrien Baron, 1<sup>er</sup> adjoint fait procéder au vote de la décision :*

<b>Nombre de Votants</b>	<b>21</b>
Abstention(s)	00
Voix « Contre »	00
Voix « Pour »	21

**La présente décision est approuvée à l'unanimité des membres votants.**

## 2021-006 : Compte administratif 2020 du BUDGET ANNEXE - LOTISSEMENT HAMEAU DU PARADIS

Réuni sous la présidence de M. Adrien BARON, délibérant sur le **Compte Administratif de l'exercice 2020** dressé par Mme Cécile BARREAU, Maire, après s'être fait présenter le **Budget Annexe – Hameau du Paradis** et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

**Il est proposé au Conseil Municipal :**

**- De donner acte de la présentation faite du compte administratif suivante :**

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Dépenses réalisées 2020	121 203.98€	Recettes réalisées 2020	121 203.98€
		Excédent de l'exercice 2020	0.00€
<b>Solde cumulé</b>	<b>0.00€</b>		
SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
<b>Déficit Au 31 décembre 2019</b>	<b>109 791.48€</b>		
Dépenses réalisées 2020	121 203.98€	Recettes réalisées 2020	109 791.48€
Déficit de l'exercice 2020	11 412.50€		
<b>Solde cumulé</b>	<b>121 203.98€</b>		-
<b>Déficit au 31-12- 2020</b>			
Restes à réaliser en 2021	0.00 €	Restes à réaliser en 2021	0.00 €

**- De constater aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités des valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice, et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;**

**- De reconnaître la sincérité des restes à réaliser ;**

**- Et d'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-après :**

**\* DEFICIT/ EXCEDENT de fonctionnement : 0.00 €**

**\* DEFICIT d'investissement : 121 203.98 €**

➤ **Après en avoir délibéré, Mme le Maire se retire de la séance. M. Adrien Baron, 1<sup>er</sup> adjoint fait procéder au vote de la décision :**

<b>Nombre de Votants</b>	<b>21</b>
Abstention(s)	00
Voix « Contre »	03
Voix « Pour »	18

**La présente décision est approuvée à la majorité des membres votants.**

**2021- 007 : Compte de gestion 2020 du BUDGET GÉNÉRAL de la Commune de CUGAND**

Après avoir examiné :

- a) le Budget Primitif de l'exercice 2020, et les décisions modificatives qui s'y rattachent,
- b) les titres définitifs des créances à recouvrer ;
- c) le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés,
- d) les bordereaux de titres de recettes et les bordereaux des mandats,
- e) les états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer, et l'état des restes à payer,

Mme le Maire s'est assurée que le Receveur a repris dans ses écritures, le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis, et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés, et que cet agent comptable a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures.

**C'est pourquoi, il est proposé au Conseil Municipal, statuant sur :**

- a) l'ensemble des opérations effectuées du 1/01/2020 au 31/12/2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- b) l'exécution du Budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et les budgets annexes,
- c) la comptabilité des valeurs inactives,

**- DE DECLARER que le Compte de Gestion du budget général, dressé pour l'exercice 2020, par le Receveur, visé et certifié conforme par Mme le Maire, est en concordance avec le compte administratif 2020, et n'appelle ni observation, ni réserve, de sa part.**

➤ **Après en avoir délibéré, Mme le Maire fait procéder au vote de la décision :**

<b>Nombre de Votants</b>	<b>22</b>
Abstention(s)	00
Voix « Contre »	00
Voix « Pour »	22

**La présente décision est approuvée à l'unanimité des membres votants**

**2021-008 : Affectation des résultats définitifs du BUDGET GÉNÉRAL – Exercice budgétaire 2020**

La section de fonctionnement du **BUDGET GENERAL 2020** de la Ville de CUGAND fait ressortir un excédent de **888 471.53 €**. En application de l'instruction M 14, Mme Le Maire rappelle les données comptables suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
	Report de l'excédent	Au 31 décembre 2019	0.00 €
	<b>Opérations de l'année 2020</b>		
	Recettes de fonctionnement	3 025 869.85 €	
	Dépenses de fonctionnement	2 137 398.32 €	
	<b>Excédent de fonctionnement constaté</b>		<b>888 471.53 €</b>



SECTION D'INVESTISSEMENT		
Report du déficit au 31 décembre 2019		- 194 706.62 €
<b>Opérations de l'année 2020</b>		
Recettes d'investissement	1 642 240.77	624 377.36 €
Dépenses d'investissement	1 017 863.41	
<b>Excédent d'investissement constaté au 31-12-2020</b>		<b>429 670.74 €</b>
<b>Restes à réaliser en 2021</b>		
Recettes d'investissement	1 424 840.00 €	- 617 117.00 €
Dépenses d'investissement	807 723.00 €	
<b>BESOIN DE FINANCEMENT CONTATE</b>		<b>- 187 446.26 €</b>

Il est proposé de procéder à l'affectation des résultats définitifs au titre du budget 2021 selon les modalités suivantes :

1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé	888 471.53 €
002 - Excédent reporté	0.00 €
TOTAL	888 471.53 €

➤ Après en avoir délibéré, Mme le Maire fait procéder au vote de la décision :

<b>Nombre de Votants</b>	<b>22</b>
Abstention(s)	04
Voix « Contre »	00
Voix « Pour »	18

La présente décision est approuvée à la majorité des membres votants

### 2021-009 : Vote du BUDGET GENERAL DE LA VILLE DE CUGAND

Mme le Maire présente aux membres du Conseil Municipal, les chiffres qu'elle propose pour le budget général de la ville pour l'exercice 2021 :

SECTION de FONCTIONNEMENT - DEPENSES – B.P 2021		
011	Charges à caractère général	893 528.00
012	Charges de personnel et frais assimilés	951 800.00
014	Atténuation de produits	105 100.00
65	Autres produits de gestion courante	256 000.00
66	Charges financières	43 500.00
67	Charges exceptionnelles	242 674.80
022	Dépenses imprévues	16 382.20
023	Virement à la section d'investissement	331 500.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	95 900.00
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>2 936 385.00</b>
002	RESULTAT REPORTE 2020	0.00

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>2 936 385.00</b>
--	---------------------

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES – BP 2021		
013	Atténuation de charges	26 600.00
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de service	304 150.00
73	Impôts et taxes	1 907 835.00
74	Subventions d'exploitation	551 400.00
75	Autres produits de gestion courante	146 400.00
76	Produits financiers	0.00
77	Produits exceptionnels	0.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
	<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>2 936 385.00</b>
002	RESULTAT REPORTE 2020	0.00

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>2 936 385.00</b>
--	---------------------

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES - B.P 2021		
		<i>Restes à réaliser + nouvelles inscriptions</i>
20-23	Immobilisations corporelles et immobilisations en cours	<b>3 847 300.00</b>
16	Emprunts et dettes assimilés	345 000.00
10	dotations	1 700.00
020	Dépenses imprévues	37 906.50
040	Opérations d'ordre entre sections	
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>4 205 906.50</b>
002	SOLDE D'EXECUTION REPORTE	0.00

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>4 231 906.50</b>
---	---------------------

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES – BP. 2021		
		<i>Restes à réaliser + nouvelles inscriptions</i>
10	Dotations, fonds divers réserves	1 336 962.41
13	Subventions d'équipement	1 846 919.00
16	Emprunts	3 000.00
021	Virement de la section de fonctionnement	331 500.00
024	Cession d'immobilisations	182 000.00
040	Opération d'ordre entre sections	95 900.00
	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>3 796 281.41</b>
002	RESULTAT REPORTE 2020	435 625.09

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>4 231 906.50</b>
--	---------------------

## ETAT DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT - BP. 2021

N° opération	Libellé de l'Opération	Dépenses (Restes à réaliser et inscriptions nouvelles)	Recettes Restes à réaliser et inscriptions nouvelles)
14	Voirie + réseaux	90 000.00	
15	Conformité éclairage public	20 000.00	
19	Equipements sportifs	313 100.00	319 840.00
20	Pôle jeunesse	150 000.00	15 000.00
22	Aménagement place de la mairie	605 000.00	290 000.00
26	Ecole publique	3 000.00	80 000.00
29	Bâtiments publics	471 000.00	226 000
30	Locaux culturels	50 000.00	
33	Acquisitions de matériels	47 000.00	
42	Gîtes	32 400.00	
46	Rue Jean Moulin + parc	100 000.00	38 700.00
47	Restaurant scolaire	7 000.00	
53	Acquisitions foncières	1 800.00	
56	Mairie	523 000.00	215 896.00
57	Eglise	12 000.00	3 600.00
59	Médiathèque		
60	Périscolaire	1 001 000.00	646 383.00
61	Villages	271 000.00	
63	Tourne à gauche Bel Air	100 000.00	
64	Mobilier et équipements extérieurs	50 000.00	11 500.00
	<b>TOTAL DES EQUIPEMENTS</b>	<b>3 847 300.00</b>	<b>1 846 919.</b>

*Il est proposé aux membres du Conseil Municipal :*

- *D'APPROUVER (en section de fonctionnement au niveau des chapitres et en section d'investissement au niveau des chapitres pour les crédits hors opérations comptables et au niveau des opérations) le budget primitif 2021 pour le BUDGET GENERAL DE CUGAND pour 2021*

➤ *Après en avoir délibéré, Mme le Maire fait procéder au vote de la décision :*

<b>Nombre de Votants</b>	<b>22</b>
Abstention(s)	03
Voix « Contre »	01
Voix « Pour »	18

*La présente décision est approuvée à la majorité des membres votants*

## 2021-010 : Compte de gestion 2020 du BUDGET ANNEXE – ASSAINISSEMENT de la Commune de CUGAND

Après avoir examiné :

- le Budget Primitif de l'exercice 2020, et les décisions modificatives qui s'y rattachent,
- les titres définitifs des créances à recouvrer,
- le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés,
- les bordereaux de titres de recettes et les bordereaux des mandats,
- les états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer, et l'état des restes à payer,

Mme Le Maire s'est assurée que le Receveur a repris dans ses écritures, le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis, et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés, et que cet agent comptable a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures.

**C'est pourquoi, il est proposé au Conseil Municipal, statuant sur :**

- l'ensemble des opérations effectuées du 1/01/2020 au 31/12/2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et les budgets annexes,
- la comptabilité des valeurs inactives,

- **DE DECLARER que le compte de gestion du budget annexe – Assainissement, dressé pour l'exercice 2020, par le Receveur, visé et certifié conforme par Mme le Maire, est en concordance avec le compte administratif 2020, et n'appelle ni observation, ni réserve, de sa part.**

➤ **Après en avoir délibéré, Mme le Maire fait procéder au vote de la décision :**

<b>Nombre de Votants</b>	<b>22</b>
<b>Abstention(s)</b>	<b>00</b>
<b>Voix « Contre »</b>	<b>00</b>
<b>Voix « Pour »</b>	<b>22</b>

**La présente décision est approuvée à l'unanimité des membres votants**

## 2021-011 : Affectation des résultats définitifs du BUDGET ANNEXE – ASSAINISSEMENT - Exercice budgétaire 2020

La section de fonctionnement du **BUDGET ASSAINISSEMENT 2020** de la Ville de CUGAND fait ressortir un excédent de **106 454.36 €**. Mme Le Maire rappelle les données comptables suivantes :

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>			
	<b>Report de l'excédent au 31 décembre 2019</b>		<b>0.00 €</b>
	<b>Opérations de l'année 2020</b>		
Recettes de fonctionnement		231 315.17€	106 454.36€
Dépenses de fonctionnement		124 860.81€	
	<b>Excédent de fonctionnement au 31-12-2020</b>		<b>106 454.36€</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>			
	<b>Report de l'excédent au 31 décembre 2019</b>		<b>230 757.55€</b>
	<b>Opérations de l'année 2020</b>		
Recettes d'investissement		175 696.20 €	- 76 263.89€
Dépenses d'investissement		251 960.09€	
	<b>Excédent d'investissement au 31-12-2020</b>		<b>154 493.66€</b>

<b>Restes à réaliser en 2021</b>		
Recettes d'investissement		€ - 14 200.00€
Dépenses d'investissement		14 200.00€
<b>BESOIN DE FINANCEMENT CONTATE</b>		- €

*Il est proposé de procéder à l'affectation des résultats définitifs au titre du BUDGET ASSAINISSEMENT 2021 selon les modalités suivantes :*

<b>1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé</b>	<b>106 454.36€</b>
<b>002 - Excédent reporté</b>	€
<b>TOTAL</b>	<b>106 454.36€</b>

➤ *Après en avoir délibéré, Mme le Maire fait procéder au vote de la décision :*

<b>Nombre de Votants</b>	<b>22</b>
Abstention(s)	01
Voix « Contre »	00
Voix « Pour »	21

*La présente décision est approuvée à la majorité des membres votants*

### 2021-012 : Vote du BUDGET ANNEXE – ASSAINISSEMENT 2021

M. le Maire présente aux membres du Conseil Municipal, les chiffres qu'elle propose pour le budget général de la ville pour l'exercice 2021 :

<b>SECTION D'EXPLOITATION - DEPENSES – B.P 2021</b>		
011	Charges à caractère général	51 400.00
012	Charges de personnel et frais assimilés	7 000.00
65	Autres produits de gestion courante	500.00
66	Charges financières	4 700.00
67	Charges exceptionnelles	500.00
022	Dépenses imprévues	3 560.00
023	Virement à la section d'investissement	41 000.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	99 000.00
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION</b>		<b>207 660.00</b>

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>207 660.00</b>
---	-------------------

<b>SECTION D'EXPLOITATION - RECETTES – BP 2021</b>		
013	Atténuation de charges	
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de service	185 800.00
74	Subventions d'exploitation	
75	Autres produits de gestion courante	
76	Produits financiers	
77	Produits exceptionnels	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	21 860.00
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION</b>		<b>207 660.00</b>
002	<b>RESULTAT REPORTE 2020</b>	<b>0.00</b>

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>207 660.00</b>
---	-------------------

<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES - B.P 2020</b>		
<i>Restes à réaliser et nouvelles inscriptions</i>		
21	Immobilisations corporelles	15 000.00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	320 000.00
16	Emprunts et dettes assimilés	27 900.00
1391	Amortissement de subventions d'investissement	21 860.00
020	Dépenses imprévues	16 188.02
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>400 948.02</b>

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>400 948.02</b>
---	-------------------

<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES – BP. 2021</b>		
<i>Restes à réaliser et nouvelles inscriptions</i>		
1068	Dotations, fonds divers réserves	106 454.36
021	Virement de la section d'exploitation	41 000.00
040	Opération d'ordre entre sections (amortissements)	99 000.00
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>246 454.36</b>
002	<b>RESULTAT REPORTE 2020</b>	<b>154 493.66</b>

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>400 948.02</b>
---	-------------------

*Il est proposé aux membres du Conseil Municipal :*

- **D'APPROUVER** (en section de fonctionnement au niveau des chapitres et en section d'investissement au niveau des chapitres pour les crédits hors opérations comptables), le budget primitif 2021 pour le **BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT**

➤ **Après en avoir délibéré, Mme le Maire fait procéder au vote de la décision :**

<b>Nombre de Votants</b>	<b>22</b>
<i>Abstention(s)</i>	<i>01</i>
<i>Voix « Contre »</i>	<i>00</i>
<i>Voix « Pour »</i>	<i>21</i>

**La présente décision est approuvée à la majorité des membres votants**

### **2021-013 : Compte de gestion 2020 du BUDGET ANNEXE - RESERVES FONCIERES**

Après avoir examiné :

- a) le budget primitif de l'exercice 2020, et les décisions modificatives qui s'y rattachent,
- b) les titres définitifs des créances à recouvrer,
- c) le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés,
- d) les bordereaux de titres de recettes et les bordereaux des mandats,
- e) les états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer, et l'état des restes à payer,

Mme Le Maire s'est assurée que le Receveur a repris dans ses écritures, le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis, et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés, et que cet agent comptable a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures.

**C'est pourquoi, il est proposé au Conseil Municipal, statuant sur :**

- a) l'ensemble des opérations effectuées du 1/01/2020 au 31/12/2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- b) l'exécution du Budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et les budgets annexes,
- c) la comptabilité des valeurs inactives,

- **DE DECLARER que le compte de gestion du budget annexe – réserves foncières, dressé pour l'exercice 2020, par le Receveur, visé et certifié conforme par Mme le Maire, est en concordance avec le compte administratif 2020, et n'appelle ni observation, ni réserve, de sa part.**

➤ **Après en avoir délibéré, Mme le Maire fait procéder au vote de la décision :**

<b>Nombre de Votants</b>	<b>22</b>
Abstention(s)	00
Voix « Contre »	00
Voix « Pour »	22

**La présente décision est approuvée à l'unanimité des membres votants**

### **2021-014 : Affectation des résultats définitifs du BUDGET ANNEXE - RESERVES FONCIERES - Exercice budgétaire 2020**

La section de fonctionnement du **BUDGET ANNEXE - RESERVES FONCIERES 2020** de la Ville de CUGAND fait ressortir un excédent de **435,72 €**. Mme Le Maire rappelle les données comptables suivantes :

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>			
	<b>Report de l'excédent au 31 décembre 2019</b>		<b>11 233.67€</b>
	<b>Opérations de l'année 2020</b>		
Recettes de fonctionnement		4 418.31€	-10 797.95€
Dépenses de fonctionnement		15 216.26€	
	<b>Excédent de fonctionnement au 31-12-2020</b>		<b>435.72€</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>			
	<b>Report de l'excédent au 31 décembre 2019</b>		<b>53 790.08€</b>
	<b>Opérations de l'année 2020</b>		
Recettes d'investissement		41 000.00€	-104 904.41€
Dépenses d'investissement		145 904.41€	
	<b>déficit d'investissement au 31-12-2020</b>		<b>- 51 114.43€</b>
<b>Restes à réaliser en 2021</b>			
Recettes d'investissement		€	- €
Dépenses d'investissement		€	
<b>BESOIN DE FINANCEMENT CONTATE</b>			<b>51 114.43 €</b>

➤ **Il est proposé de procéder à l'affectation des résultats définitifs au titre du BUDGET RESERVES FONCIERES 2021 selon les modalités suivantes :**

1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé	435.72 €
002 - Excédent reporté	€
TOTAL	<b>435.72€</b>

➤ **Après en avoir délibéré, Mme le Maire fait procéder au vote de la décision :**

<b>Nombre de Votants</b>	<b>22</b>
Abstention(s)	01
Voix « Contre »	00
Voix « Pour »	21

**La présente décision est approuvée à la majorité des membres votants**

### **2021-015 : Vote du BUDGET ANNEXE – RESERVES FONCIERES - 2021**

Mme le Maire présente aux membres du Conseil Municipal, les chiffres qu'elle propose pour le budget annexe – Réserves Foncières pour l'exercice 2021 :

<b>SECTION de FONCTIONNEMENT - DEPENSES – B.P 2021</b>		
011	Charges à caractère général	15 000.00
66	Charges financières	14 500.00
67	Charges exceptionnelles	
022	Dépenses imprévues	1 204.52
023	Virement à la section d'investissement	295 564.28
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
	<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>326 268,80</b>
002	<b>RESULTAT REPORTE 2020</b>	

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>326 268.80</b>
--	-------------------

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES – BP 2021</b>		
75	Autres produits de gestion courante	4 500.00
77	Produits exceptionnels	321 768.80
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
	<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>326 268.80</b>
002	<b>RESULTAT REPORTE 2020</b>	<b>0.00</b>

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>326 268.80</b>
--	-------------------

<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES - B.P 2021</b>		
16	Emprunts et dettes assimilés	147 000.00
020	Dépenses imprévues	
21	Immobilisations corporelles	97 885.67
040	Opérations d'ordre entre sections	
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>244 885.67</b>
002	<b>SOLDE D'EXECUTION REPORTE</b>	<b>51 114.33</b>

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>296 000.00</b>
---	-------------------



SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES – BP. 2021		
106	Dotations, fonds divers réserves	435.72
211	Ventes de terrains	
021	Virement de la section d'exploitation	295 564.28
040	Opération d'ordre entre sections	
	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>296 000.00</b>
002	<b>RESULTAT REPORTE 2020</b>	<b>0.00</b>

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>296 000.00</b>
---	-------------------

*Il est proposé aux membres du Conseil Municipal :*

- **D'APPROUVER (en section de fonctionnement au niveau des chapitres et en section d'investissement au niveau des chapitres pour les crédits hors opérations comptables), le Budget primitif 2021 pour le BUDGET ANNEXE RESERVES FONCIERES.**

➤ **Après en avoir délibéré, Mme le Maire fait procéder au vote de la décision :**

<b>Nombre de Votants</b>	<b>22</b>
<b>Abstention(s)</b>	<b>01</b>
<b>Voix « Contre »</b>	<b>00</b>
<b>Voix « Pour »</b>	<b>21</b>

**La présente décision est approuvée à la majorité des membres votants**

### **2021-016 : Compte de gestion 2020 du BUDGET ANNEXE – LOTISSEMENT LA PALAIRE**

Après avoir examiné :

- a) le budget primitif de l'exercice 2020, et les décisions modificatives qui s'y rattachent.
- b) les titres définitifs des créances à recouvrer,
- c) le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés,
- d) les bordereaux de titres de recettes et les bordereaux des mandats,
- e) les états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer, et l'état des restes à payer,

Mme le Maire s'est assurée que le Receveur a repris dans ses écritures, le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis, et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés, et que cet agent comptable a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures.

**C'est pourquoi, il est proposé au Conseil Municipal, statuant sur :**

- a) l'ensemble des opérations effectuées du 1/01/2020 au 31/12/2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- b) l'exécution du Budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et les budgets annexes,
- c) la comptabilité des valeurs inactives,

- **DE DECLARER que le compte de gestion du budget annexe du lotissement du CLOS DE LA PALAIRE, dressé pour l'exercice 2020, par le Receveur, visé et certifié conforme par Mme le Maire, est en concordance avec le Compte Administratif 2020, et n'appelle ni observation, ni réserve, de sa part.**

- *Après en avoir délibéré, Mme le Maire fait procéder au vote de la décision :*

<b><i>Nombre de Votants</i></b>	<b>22</b>
<i>Abstention(s)</i>	00
<i>Voix « Contre »</i>	00
<i>Voix « Pour »</i>	22

*La présente décision est approuvée à l'unanimité des membres votants*

### **2021-017 : Affectation des résultats définitifs du BUDGET ANNEXE – LOTISSEMENT DE LA PALAIRE - Exercice budgétaire 2020**

La section de fonctionnement du **BUDGET ANNEXE - RESERVES FONCIERES 2020** de la Ville de CUGAND fait ressortir un excédent de **345 484.66 €**. Mme Le Maire rappelle les données comptables suivantes :

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>			
Report de l'excédent au 31 décembre 2019			<b>515 752.45€</b>
<b><i>Opérations de l'année 2020</i></b>			
Recettes de fonctionnement		375 139.50€	-170 267.79€
Dépenses de fonctionnement		545 407.29€	
<b>Excédent de fonctionnement au 31-12-2020</b>			<b>345 484.66€</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>			
Report déficit au 31 décembre 2019			<b>-46 132.66€</b>
<b><i>Opérations de l'année 2020</i></b>			
Recettes d'investissement		196 132.66€	46 132.66€
Dépenses d'investissement		150 000.00€	
<b>Déficit /excédent d'investissement au 31-12-2020</b>			<b>-0.00</b>
<b>Restes à réaliser en 2021</b>			
Recettes d'investissement		€	- €
Dépenses d'investissement		€	
<b>BESOIN DE FINANCEMENT CONTATE</b>			<b>€</b>

- *Il est proposé de procéder à l'affectation des résultats définitifs au titre du BUDGET LOTISSEMENT DE LA PALAIRE 2021 selon les modalités suivantes :*

<b>1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé</b>	<b>0.00 €</b>
<b>002 - Excédent reporté</b>	<b>345 484.66 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>345 484.66 €</b>

- *Après en avoir délibéré, Mme le Maire fait procéder au vote de la décision :*

<b><i>Nombre de Votants</i></b>	<b>22</b>
<i>Abstention(s)</i>	01
<i>Voix « Contre »</i>	00
<i>Voix « Pour »</i>	21

*La présente décision est approuvée à la majorité des membres votants*

**2021-018 : Vote du BUDGET ANNEXE – LOTISSEMENT DE LA PALAIRE 2021**

Mme le Maire présente aux membres du Conseil Municipal, les chiffres qu'elle propose pour le budget annexe du Lotissement de la PALAIRE pour l'exercice 2021 :

SECTION de FONCTIONNEMENT - DEPENSES – B.P 2021		
011	Charges à caractère général	340 000.00
67	Charges exceptionnelles	
022	Dépenses imprévues	5 484.66
023	Virement à la section d'investissement	
	<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>345 484.66</b>
002	RESULTAT REPORTE 2020	0.00

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>345 484.66</b>
--	-------------------

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES – BP 2021		
013	Atténuation de charges	
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de service	
77	Produits exceptionnels	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
	<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>0.00</b>
002	RESULTAT REPORTE 2020	345 484.66

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>345 484.66</b>
--	-------------------

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES - B.P 2021		
21	Immobilisations corporelles	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	
16	Emprunts et dettes assimilés	
020	Dépenses imprévues	
040	Opérations d'ordre entre sections	
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>0.00</b>
002	SOLDE D'EXECUTION REPORTE	0.00

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>0.00</b>
---	-------------

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES – BP. 2020		
106	Dotations, fonds divers réserves	
021	Virement de la section d'exploitation	
040	Opération d'ordre entre sections	
	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>0.00</b>
002	RESULTAT REPORTE 2020	0.00

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>0.00</b>
---	-------------

**Il est proposé aux membres du Conseil Municipal :**

**- D'APPROUVER (en section de fonctionnement au niveau des chapitres et en section d'investissement au niveau des chapitres pour les crédits hors opérations comptables), le budget primitif 2021 pour le BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT DE LA PALAIRE**

➤ **Après en avoir délibéré, Mme le Maire fait procéder au vote de la décision :**

<b>Nombre de Votants</b>	<b>22</b>
Abstention(s)	01
Voix « Contre »	00
Voix « Pour »	21

**La présente décision est approuvée à la majorité des membres votants**

### **2021-019 : Compte de gestion 2020 du BUDGET ANNEXE – LOTISSEMENT DES CHAUNIÈRES**

Après avoir examiné :

- le Budget Primitif de l'exercice 2020, et les décisions modificatives qui s'y rattachent,
- les titres définitifs des créances à recouvrer ;
- le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés,
- les bordereaux de titres de recettes et les bordereaux des mandats,
- les états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer, et l'état des restes à payer,

Mme Le Maire s'est assurée que le Receveur a repris dans ses écritures, le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis, et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés, et que cet agent comptable a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures.

**C'est pourquoi, il est proposé au Conseil Municipal, statuant sur :**

- l'ensemble des opérations effectuées du 1/01/2020 au 31/12/2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- l'exécution du Budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et les budgets annexes,
- la comptabilité des valeurs inactive,

- DE DECLARER que le compte de gestion du budget annexe du lotissement des Chaunières, dressé pour l'exercice 2020, par le Receveur, visé et certifié conforme par Mme le Maire, est en concordance avec le compte administratif 2020, et n'appelle ni observation, ni réserve, de sa part.**

➤ **Après en avoir délibéré, Mme le Maire fait procéder au vote de la décision :**

<b>Nombre de Votants</b>	<b>22</b>
Abstention(s)	00
Voix « Contre »	00
Voix « Pour »	22

**La présente décision est approuvée à l'unanimité des membres votants**

### 2021-020 : Affectation des résultats définitifs du BUDGET ANNEXE – LOTISSEMENT DES CHAUNIERES 2020

La section de fonctionnement du BUDGET ANNEXE – LOTISSEMENT DES CHAUNIERE de la Ville de CUGAND ne présente pas d'excédent. Mme Le Maire rappelle les données comptables suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
	Report du déficit	Au 31 décembre 2019	- 51 011.17
	<b>Opérations de l'année 2020</b>		
	Recettes de fonctionnement	96 677.15 €	-0.00€
	Dépenses de fonctionnement	96 677.15 €	
		<b>Déficit de fonctionnement au 31-12-2020</b>	<b>-51 011.17€</b>
SECTION D'INVESTISSEMENT			
	Report déficit	Au 31 décembre 2019	-96 677.15€
	<b>Opérations de l'année 2020</b>		
	Recettes d'investissement	96 677.15 €	0.00€
	Dépenses d'investissement	96 677.15 €	
		<b>Déficit d'investissement au 31-12-2020</b>	<b>-96 677.15</b>
	<b>Restes à réaliser en 2021</b>		
<b>BESOIN DE FINANCEMENT CONTATE</b>			<b>€ 96 677.15</b>

➤ *Il est proposé de ne pas faire d'affectation puisque la section de fonctionnement ne présente pas d'excédent.*

➤ *Après en avoir délibéré, Mme le Maire fait procéder au vote de la décision :*

<b>Nombre de Votants</b>	<b>22</b>
<i>Abstention(s)</i>	<i>01</i>
<i>Voix « Contre »</i>	<i>00</i>
<i>Voix « Pour »</i>	<i>21</i>

*La présente décision est approuvée à la majorité des membres votants*

### 2021-021 : Vote du BUDGET ANNEXE – LOTISSEMENT DES CHAUNIERES 2021

Mme le Maire présente aux membres du Conseil Municipal, les chiffres qu'elle propose pour le budget annexe du Lotissement de la PALAIRE pour l'exercice 2021 :

SECTION de FONCTIONNEMENT - DEPENSES – B.P 2021		
011	Charges à caractère général	2 388.83
012	Charges de personnel et frais assimilés	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	96 700.00
	<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>99 088.83</b>
002	<b>RESULTAT REPORTE 2020</b>	<b>51 011.17</b>

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>150 100.00</b>
--	-------------------

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES – BP 2021		
013	Atténuation de charges	
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de service	70 000.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	80 100.00
	<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>150 100.00</b>
002	RESULTAT REPORTE 2020	0.00

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>150 100.00</b>
--	-------------------

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES - B.P 2021		
21	Immobilisations corporelles	
23	Immobilisations en cours	
16	Emprunts et dettes assimilées	
020	Dépenses imprévues	
040	Opérations d'ordre entre sections	80 100.00
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>80 100.00</b>
002	SOLDE D'EXECUTION REPORTE	96 677.15

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>176 777.15</b>
---	-------------------

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES – BP. 2021		
106	Dotations, fonds divers réserves	
16	Emprunt et dettes assimilés	80 077.15
021	Virement de la section d'exploitation	
040	Opération d'ordre entre sections	96 700.00
	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>176 777.15</b>
002	RESULTAT REPORTE 2020	0.00

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>176 777.15</b>
---	-------------------

*Il est proposé aux membres du Conseil Municipal :*

*- D'APPROUVER (en section de fonctionnement au niveau des chapitres et en section d'investissement au niveau des chapitres pour les crédits hors opérations comptables), le budget primitif 2021 pour le BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT DES CHAUNIERES*

➤ *Après en avoir délibéré, Mme le Maire fait procéder au vote de la décision :*

<b>Nombre de Votants</b>	<b>22</b>
Abstention(s)	01
Voix « Contre »	00
Voix « Pour »	21

*La présente décision est approuvée à la majorité des membres votants*

## 2021-022 : Compte de gestion 2020 du BUDGET ANNEXE – LOTISSEMENT HAMEAU DU PARADIS

Après avoir examiné :

- le Budget Primitif de l'exercice 2020, et les décisions modificatives qui s'y rattachent,
- les titres définitifs des créances à recouvrer,
- le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés,
- les bordereaux de titres de recettes et les bordereaux des mandats,
- les états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer, et l'état des restes à payer,

Mme Le Maire s'est assurée que le Receveur a repris dans ses écritures, le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis, et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés, et que cet agent comptable a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures.

**C'est pourquoi, il est proposé au Conseil Municipal, statuant sur :**

- l'ensemble des opérations effectuées du 1/01/2020 au 31/12/2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- l'exécution du Budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et les budgets annexes,
- la comptabilité des valeurs inactives,

- **DE DECLARER que le compte de gestion du lotissement du Hameau du Paradis, dressé pour l'exercice 2020, par le Receveur, visé et certifié conforme par Mme le Maire, est en concordance avec le compte administratif 2019, et n'appelle ni observation, ni réserve, de sa part.**

➤ **Après en avoir délibéré, Mme le Maire fait procéder au vote de la décision :**

<b>Nombre de Votants</b>	<b>22</b>
Abstention(s)	00
Voix « Contre »	03
Voix « Pour »	19

**La présente décision est approuvée à la majorité des membres votants**

## 2021-023 : Affectation des résultats définitifs du BUDGET ANNEXE – LOTISSEMENT DU HAMEAU DU PARADIS

La section de fonctionnement du BUDGET ANNEXE – LOTISSEMENT DU HAMEAU DU PARADIS de la Ville de CUGAND ne présente pas d'excédent. Mme Le Maire rappelle les données comptables suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
	Report au 31 décembre 2019	- 0.00
	<b>Opérations de l'année 2020</b>	
Recettes de fonctionnement	121 203.98 €	-0.00€
Dépenses de fonctionnement	121 203.98 €	
	<b>Déficit/Excédent de fonctionnement au 31-12-2020</b>	<b>0.00€</b>
SECTION D'INVESTISSEMENT		
	Report déficit au 31 décembre 2019	-109 791.48€
	<b>Opérations de l'année 2020</b>	
Recettes d'investissement	109 791.48 €	-11 412.50€
Dépenses d'investissement	121 203.98 €	

	<b>Déficit d'investissement au 31-12-2020</b>	<b>-121 203.98 €</b>
Restes à réaliser en 2021		
Recettes d'investissement	€	- €
Dépenses d'investissement	€	
<b>BESOIN DE FINANCEMENT CONTATE</b>		<b>121 203.98 €</b>

- *Il est proposé de ne pas faire d'affectation puisque la section de fonctionnement ne présente pas d'excédent.*
- *Après en avoir délibéré, Mme le Maire fait procéder au vote de la décision :*

<b>Nombre de Votants</b>	<b>22</b>
Abstention(s)	01
Voix « Contre »	00
Voix « Pour »	21

*La présente décision est approuvée à la majorité des membres votants*

#### **2021-024 : Vote du BUDGET ANNEXE – LOTISSEMENT DU HAMEAU DU PARADIS - 2021**

Mme le Maire présente aux membres du Conseil Municipal, les chiffres qu'elle propose pour le budget annexe du Lotissement du hameau du paradis pour l'exercice 2021 :

<b>SECTION de FONCTIONNEMENT - DEPENSES – B.P 2021</b>		
011	Charges à caractère général	630 100.00
012	Charges de personnel et frais assimilés	
014	Atténuation de produits	
65	Autres produits de gestion courante	
66	Charges financières	2 000.00
67	Charges exceptionnelles	
022	Dépenses imprévues	4 196.02
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	121 203.98
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	2 500.00
	<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>760 000.00</b>
002	<b>RESULTAT REPORTE 2020</b>	<b>0.00</b>

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>760 000.00</b>
--	-------------------

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES – BP 2021</b>		
013	Atténuation de charges	
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de service	
74	Subventions d'exploitation	
75	Autres produits de gestion courante	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	757 500.00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	2 500.00
	<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>760 000.00</b>
002	<b>RESULTAT REPORTE 2020</b>	<b>0.00</b>

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>760 000.00</b>
--	-------------------



SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES - B.P 2021		
16	Emprunts et dettes assimilés	
020	Dépenses imprévues	
040	Opérations d'ordre entre sections	757 500.00
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>757 500.00</b>
002	<b>SOLDE D'EXECUTION REPORTE</b>	<b>121 203.98</b>

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>878 703.98</b>
---	-------------------

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES – BP. 2021		
106	Dotations, fonds divers réserves	
16	Emprunt et dettes assimilées	757 500.00
021	Virement de la section d'exploitation	
040	Opération d'ordre entre sections	121 203.98
	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>878 703.98</b>
002	<b>RESULTAT REPORTE 2020</b>	<b>0.00</b>

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>878 703.98</b>
---	-------------------

*Il est proposé aux membres du Conseil Municipal :*

*- D'APPROUVER (en section de fonctionnement au niveau des chapitres et en section d'investissement au niveau des chapitres pour les crédits hors opérations comptables), le budget primitif 2020 pour le BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT DU HAMEAU DU PARADIS*

➤ *Après en avoir délibéré, Mme le Maire fait procéder au vote de la décision :*

<b>Nombre de Votants</b>	<b>22</b>
Abstention(s)	00
Voix « Contre »	04
Voix « Pour »	18

*La présente décision est approuvée à la majorité des membres votants*

#### 2021-025 – Vote des taux d'imposition pour 2021

Mme le Maire indique que le conseil municipal doit procéder au vote des taux des impôts locaux avant le 30 avril de chaque année.

Mme le Maire indique que les bases d'imposition ont été revalorisées par un coefficient forfaitaire de 1,002

Compte tenu des besoins pour l'équilibre budgétaire 2021, Mme le Maire propose que les taux de fiscalité pour l'année 2021 **ne soient pas revalorisés** et demeurent les suivants :

Ressources Fiscales	Taux 2020	Bases 2020 + revalorisation +0.2 % €	Taux 2021 Proposés	Produit estimatif
Taxe d'habitation	15.92 %			
Taxe foncière (bâti)	15.32 %	3 469 391	15.32 %	531 510
Taxe foncière (non bâti)	41.75 %	60 512	41.75 %	25 264
		<b>Produit attendu</b>		<b>556 774</b>

➤ *Mme le Maire propose au Conseil Municipal de fixer comme suit les taux d'imposition pour 2021 :*

- *Taxe foncière sur le bâti : 15.32 %*
- *Taxe foncière sur le non-bâti : 41.75 %*

➤ *Après en avoir délibéré, Mme le Maire fait procéder au vote de la décision :*

<b><i>Nombre de votants</i></b>	<b><i>22</i></b>
<i>Abstention(s)</i>	<i>03</i>
<i>Voix « Contre »</i>	<i>00</i>
<i>Voix « Pour »</i>	<i>19</i>

*La présente décision est approuvée à la majorité des membres votants*

### 2021-026 : Attribution de la subvention annuelle pour le fonctionnement du CCAS

Mme le Maire rappelle aux membres de l'assemblée, que chaque année, une subvention de fonctionnement est allouée au Centre Communal d'Action Sociale de Cugand, afin de lui permettre d'assurer ses missions sociales.

Elle rappelle, qu'une somme a été inscrite à ce titre, dans le budget général de la Commune.

➤ *Mme Le Maire propose donc au Conseil Municipal :*

- *De verser la subvention de fonctionnement au CCAS de Cugand pour l'exercice 2021, d'un montant de 11 000 €. Cette dépense sera imputée à l'article 657362 du budget principal de la Commune.*

➤ *Après en avoir délibéré, Mme le Maire fait procéder au vote de la décision :*

<b><i>Nombre de votants</i></b>	<b><i>22</i></b>
<i>Abstention(s)</i>	<i>00</i>
<i>Voix « Contre »</i>	<i>00</i>
<i>Voix « Pour »</i>	<i>22</i>

*La présente décision est approuvée à l'unanimité des membres votants.*

### 2021-027 : Fixation des tarifs des salles à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022

Mme le Maire indique que suite à la décision formalisant les critères d'accès aux salles, le tarif des salles a été revu par décision du Conseil Municipal en date du 24 septembre dernier.

Compte tenu du fait que des réservations des salles pour 2022, sont réceptionnées en mairie dès maintenant, Mme le Maire demande de fixer les tarifs applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

➤ *Il est proposé de modifier les tarifs applicables aux salles à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, selon le document joint en annexe:*

➤ *Après en avoir délibéré, Mme le Maire fait procéder au vote de la décision :*

<b><i>Nombre de votants</i></b>	<b><i>22</i></b>
<i>Abstention(s)</i>	<i>00</i>
<i>Voix « Contre »</i>	<i>00</i>
<i>Voix « Pour »</i>	<i>22</i>

*La présente décision est approuvée à l'unanimité des membres votants.*

### 2021-028 – Demande de subventions pour le financement du projet d'acquisition et d'aménagement de locaux pour les ateliers municipaux.

Mme le maire expose que les ateliers municipaux actuels sont des bâtiments vétustes, qui ne répondent plus aux besoins pour le fonctionnement du service. Elle précise, que la commune a l'opportunité d'acquérir un bien situé dans la zone artisanale du Mortier Est, comprenant un atelier de 400 m<sup>2</sup> et d'un terrain de 2894 m<sup>2</sup>. Ce bâtiment, qui nécessitera quelques aménagements, constitue une proposition qui répond en grande partie à nos besoins.

Mme le Maire présente le plan de financement de cette opération, pour lequel un soutien financier sera déposé auprès l'Etat au titre de la DETR 2021, de la région au titre du fonds Pays de la Loire Investissement Communal et auprès du SYDEV.

<b>DEPENSES DE L'OPERATION - HT</b>		
<b>Achat l'immobilier (achat+frais)</b>		<b>246 000.00 €</b>
<b>Ingénierie</b>		<b>17 250.00 €</b>
	Etude de faisabilité	800.00
	Maitrise d'œuvre	13 950.00
	Honoraires contrôle technique	1500.00
	Honoraires mission sécurité/protection/santé	1 000.00
	SPS-	
<b>TRAVAUX</b>		<b>154 843.62 €</b>
01-	VRD - Terrassement	61 332.50
02	Maçonnerie	16 632.95
03	Charpente Métallique- bardage	18 500.00
04	Menuiseries	12 742.08
05	Zinguerie	2 440.00
06	Cloisons sèches	6 391.85
07	Plomberie-sanitaire	5 845.28
08	Electricité	13 400.44
09	Carrelage faïence	1 249.00
10	Peinture	16 309.52
<b>TOTAL DES DEPENSES HT</b>		<b>418 093.62 € HT</b>

<b>RECETTES DE L'OPERATION</b>		
<b>Subventions sollicitées</b>		<b>216 427.00 €</b>
	<b>DETR 2021</b>	<b>30 %</b>
		<b>125 427.00</b>
	<b>REGION</b>	<b>75 000.00</b>
	Fonds Pays de la Loire Investissement communal	
	<b>SYDEV (énergie – estimatif)</b>	<b>16 000.00</b>
<b>Autofinancement</b>		<b>201 666.62</b>
<b>TOTAL DES RECETTES</b>		<b>418 093.62 €</b>

La mise en œuvre de ce projet est programmée pour l'année 2021

➤ **Mme le Maire propose à l'assemblée :**

- De donner un avis favorable à la mise en œuvre de ce projet d'acquisition et d'aménagement de locaux pour y installer les ateliers municipaux
  - D'adopter le plan de financement tel qu'il est proposé ci-dessus,
  - De l'autoriser à solliciter auprès
    - de l'Etat, la subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) 2021 pour un montant de 125 427 €
    - de la Région, la subvention au titre du Fonds Pays de la Loire Investissement Communal pour un montant de 75 000 €
    - Du Sydev, la subvention au titre des dépenses énergétiques.
  - D'autoriser Mme le Maire à signer tout document relatif à cette affaire
  - Les crédits sont inscrits au programme N° 29 – Bâtiments communaux
- Après en avoir délibéré, Mme le Maire fait procéder au vote de la décision :

<b>Nombre de Votants</b>	<b>22</b>
Abstention(s)	00
Voix « Contre »	00
Voix « Pour »	22

*La présente décision est approuvée à l'unanimité des membres votants.*

#### 2021-029 – Demande de subventions pour le financement du projet de réhabilitation énergétique et accessibilité de la mairie

Mme le Maire expose que la mairie de Cugand a été construite dans les années 1980. Elle ne répond pas aujourd'hui aux normes d'accessibilité. Par ailleurs, elle nécessite des travaux de réhabilitation en matière énergétique.

Pour le financement de ce projet, l'Etat au titre du DSIL 2021 (Dotation de Soutien à l'investissement local) et au titre du transfert de la DETR 2018 (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) ainsi que le Sydev peuvent être sollicités.

Mme Le Maire précise les travaux envisagés sont estimés 459 545 € HT soit 551 454 € TTC

- Remplacement des menuiseries extérieures,
  - Réfection de l'électricité et du chauffage,
  - Isolation, réfection des plafonds, des sols,
  - Mise en accessibilité des sanitaires et de l'espace d'accueil du public,
  - Menuiseries intérieures, peintures,
  - Nettoyage des façades.
- **Coût des travaux** : 415 660,00 € HT
  - **Frais d'ingénierie** : 43 885,00 € HT

Elle présente le plan de financement :

DEPENSES DE L'OPERATION - HT	
<b>Ingénierie</b>	<b>43 885.00 €</b>
Etude de faisabilité	1 260.00
Maitrise d'œuvre	36 445.00
Honoraires contrôle technique	2 226.00
Honoraires SPS (sécurité/protection/santé)	1 889.00
Diagnostic amiante	575.00
Etude thermique	1 480.00
<b>TRAVAUX</b>	<b>415 660.00 €</b>

<u>accessibilité</u>	Réfection des sanitaires	30 000.00
	Accès – menuiseries du sas d'entrée	15 000.00
<u>énergétiques</u>	Remplacement des menuiseries	28 500.00
	Réfection de l'électricité et du chauffage	153 210.00
<u>extérieurs</u>	couverture	5 280.00
	Peinture extérieure	42 800.00
<u>intérieurs</u>	Cloisonnement, plafonds, sols, mezzanine, menuiseries intérieures	106 550.00
	Peinture intérieure	34 320.00

**TOTAL DES DEPENSES HT****459 545.00 €****RECETTES DE L'OPERATION**

<u>Subventions sollicitées</u>		<u>215 896.00€</u>
	<b>DSIL 2021</b>	120 000.00
	<b>DETR 2018</b> - Transfert de programme	55 896.00
	<b>SYDEV</b> - montant estimatif	40 000.00
<u>Autofinancement</u>		<u>243 649 .00 €</u>
<b>TOTAL DES RECETTES</b>		<b>459 545.00 €</b>

La mise en œuvre de ce projet est programmée pour l'année 2021

➤ *Mme le Maire propose à l'assemblée :*

- *De donner un avis favorable à la mise en œuvre de ce projet de réhabilitation énergétique et accessibilité des locaux de la Mairie*
- *D'adopter le plan de financement tel qu'il est proposé ci-dessus,*
- *De solliciter les subventions pour ce projet auprès*
  - *De l'Etat, au titre de la Dotation de Soutien à l'investissement local (DSIL) 2021 pour un montant de 120 000 €*
  - *De l'ETAT, le transfert de la DETR 2018 pour un montant de 55 896 €*
  - *Du SYDEV, pour les dépenses énergétiques.*
- *D'autoriser Mme le Maire à signer tout documents relatif à cette affaire.*
- *Les crédits sont inscrits au programme N° 56 du budget principal de la commune.*

➤ *Après en avoir délibéré, Mme le Maire fait procéder au vote de la décision :*

<b>Nombre de Votants</b>	<b>22</b>
<i>Abstention(s)</i>	<i>00</i>
<i>Voix « Contre »</i>	<i>00</i>
<i>Voix « Pour »</i>	<i>22</i>

*La présente décision est approuvée à l'unanimité des membres votants.*

**AFFAIRES IMMOBILIERES****2021-030 : Acquisition de la propriété de la SARL OLLNER sise zone du Mortier Est à Cugand**

Vu l'article L.2241-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT) relatif à la gestion des biens et aux opérations immobilières

Vu l'article L.1311-13 du CGCT relatif à la forme de l'acte d'acquisition,

Vu l'avis des domaines sollicité en date du 5 février 2021, estimant la valeur vénale du bien à 192 000 € HT

Mme le Maire informe les membres du conseil municipal, que dans le cadre du projet de réhabilitation des ateliers municipaux, la municipalité peut se porter acquéreur de la propriété de la SARL OLLNER, constituée d'un atelier de 400 m<sup>2</sup> et d'un terrain de 2 894 m<sup>2</sup>, située dans la zone artisanale du Mortier Est à CUGAND, et cadastrée : AL 742-744, AI 672-673.

Mme Le Maire indique que ce bâtiment nécessitera des aménagements afin de permettre l'installation des services techniques de la Commune.

Après négociation, M. Jean-Yves NERRIERE, gérant de l'entreprise, consent à vendre son bien pour la somme de 220 000 € TTC

➤ **Mme Le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur cette acquisition en :**

- **Donnant un avis favorable pour l'acquisition de ce bien immobilier :**
  - **Appartenant à la SARL OLLNER**
  - **Situé zone Artisanale du Mortier Est à Cugand**
  - **Cadastré : AL 742-744 et AI 672-673**
  - **Composé d'un bâtiment artisanal d'environ 400 m<sup>2</sup> et d'un ensemble de terrain de 2 894 m<sup>2</sup>**
  - **Pour le prix de 220 000 €**
- **Autorisant Mme le Maire ou son représentant à signer l'acte à intervenir, qui sera passé en la forme authentique aux frais de la Commune en l'office notarial de Cugand. L'ensemble des droits, frais et taxes sont à la charge exclusive de la Commune de Cugand, qui s'y engage expressément.**

Les crédits correspondants sont inscrits au budget primitif de la commune pour l'exercice 2021

➤ **Après en avoir délibéré, Mme le Maire fait procéder au vote de la décision :**

<b>Nombre de Votants</b>	<b>22</b>
<i>Abstention(s)</i>	<i>00</i>
<i>Voix « Contre »</i>	<i>00</i>
<i>Voix « Pour »</i>	<i>22</i>

**La présente décision est approuvée à l'unanimité des membres votants.**

**2021-031 : Acquisition d'une licence de débit de boisson – licence IV**

Vu l'article L. 2121-29 du Code général des collectivités territoriales;

VU l'article L.3332-1-1 du Code de santé publique;

Considérant que le Code général des collectivités territoriales pose des limites aux interventions des collectivités en matière économique. Néanmoins, une Commune peut intervenir en ce domaine sans toutefois porter atteinte au respect de la liberté du commerce et de l'industrie.

L'animation de notre ville passe, notamment, par le développement de l'offre en restauration ou en bar. Les difficultés rencontrées par ces secteurs ces dernières années se traduisent par des fermetures d'établissements et le risque réel de péremption ou de mutation dans d'autres communes de France, des licences IV de débit de boissons, que la loi ne permet plus de créer.

Une commune peut être propriétaire d'une licence de débit de boissons dite licence IV pour ensuite l'exploiter directement, la céder, la louer ou encore la mettre à disposition d'un exploitant dans le cadre d'une nouvelle activité créée.

Par lettre en date du 13 octobre 2020, la Commune de CUGAND, a fait savoir qu'à défaut d'initiative privée et d'acquéreur, elle se porterait candidate au rachat de la licence IV jusqu'alors exploitée par Mme Lucette LEJEUNE domiciliée 47 Le Fief du Temple, FOUQUES à CUGAND. Cette dernière a donné, par courrier du 10 novembre 2020, son accord pour vendre à la commune sa licence IV.

➤ **Il est donc proposé au conseil municipal :**

- **D'acquérir cette licence IV de débit de boissons appartenant à Mme Lucette LEJEUNE au prix de 10 000 euros, frais d'acquisition en sus**
- **De convenir que la licence IV détenue par la Ville pourra être mise à disposition gratuitement soit pour favoriser le démarrage d'une nouvelle initiative d'un porteur de projet pour une durée ne pouvant excéder douze mois, soit pour accompagner une animation temporaire dans le cadre d'une opération menée par la Ville pour une durée ne pouvant dans ce cas excéder un trimestre.**
- **D'autoriser Madame le Maire, ou son représentant, à signer les documents relatifs à cette acquisition.**
- **De prévoir les crédits nécessaires au budget général, compte 2051.**

➤ **Après en avoir délibéré, Mme le Maire fait procéder au vote de la décision :**

<b>Nombre de Votants</b>	<b>22</b>
Abstention(s)	00
Voix « Contre »	00
Voix « Pour »	22

**La présente décision est approuvée à l'unanimité des membres votants.**

## TRAVAUX

### 2021-032 : Convention avec le SYDEV L.RN.076.21.001 - Programme de travaux de rénovation de l'éclairage public pour 2021 – L.RN.076.21.001

Mme le Maire indique que chaque année, la Commune conventionne avec le Sydev pour la mise en place d'un programme de rénovation de l'éclairage public et pour les travaux réalisés suite aux visites de maintenance en cours d'année.

Elle indique que pour cette année, les travaux de rénovation 2021 concernent notamment, le remplacement des lampes du lotissement des Giraudelles. L'enveloppe globale de ce programme 2021 est fixée à 40 000.00 € HT, pour laquelle le Sydev apportera une participation de 50 %. La participation de la commune est donc de 20 000 € HT

➤ **Mme le Maire propose au Conseil Municipal :**

- **D'autoriser le conventionnement avec le Sydev pour le programme de rénovation de l'éclairage public pour 2021 et pour la maintenance des équipements pour 2021**
- **De l'autoriser à signer la convention L.RN.076.21.001 (jointe en annexe)**
- **Les crédits sont inscrits au budget 2021**

- **Après en avoir délibéré, Mme le Maire fait procéder au vote de la décision :**

<b>Nombre de Votants</b>	<b>22</b>
Abstention(s)	00
Voix « Contre »	00
Voix « Pour »	22

**La présente décision est approuvée à l'unanimité des membres votants.**

### **2021-033 : Convention pour le déversement des eaux usées non domestiques de l'Etablissement de la Bougie La Française**

Mme le Maire indique qu'il est nécessaire de conventionner avec l'entreprise « Bougies La Française » de Cugand afin de définir les conditions de reversement des eaux usées non domestiques dans les réseaux d'eau pluviale et d'eau usée.

Elle présente au Conseil Municipal la convention qui sera signée avec l'entreprise (jointe en **Annexe**)

- **Il est proposé au Conseil Municipal :**

- **De donner un avis favorable au conventionnement** à venir entre la Commune et l'entreprise Bougies La Française. Celui-ci établira les conditions ou modalités à caractère administratif, technique et financier, que les parties s'engagent à respecter pour la mise en œuvre de l'arrêté d'autorisation de déversement des eaux usées autres que domestiques de l'établissement, dans le réseau public d'assainissement.
- **D'autoriser Mme le Maire**
  - à mettre en œuvre cette démarche en prenant un arrêté autorisant les déversements dans les réseaux
  - à signer tout document relatif à cette affaire.

- **Après en avoir délibéré, Mme le Maire fait procéder au vote de la décision :**

<b>Nombre de Votants</b>	<b>22</b>
Abstention(s)	01
Voix « Contre »	00
Voix « Pour »	21

**La présente décision est approuvée à la majorité des membres votants.**

## **RESSOURCES HUMAINES**

### **2021-034 : Création d'un emploi permanent : Adjoint territorial d'Animation**

**Mme Le Maire rappelle à l'assemblée :**

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade. En cas de suppression d'emploi, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Technique compétent.

La délibération portant création d'un emploi permanent doit préciser :



- le grade ou, le cas échéant, les grades correspondant à l'emploi créé,
- la catégorie hiérarchique dont l'emploi relève,
- pour un emploi permanent à temps non complet, la durée hebdomadaire de service afférente à l'emploi en fraction de temps complet exprimée en heures (... / 35<sup>ème</sup>),
- le cas échéant, si l'emploi peut également être pourvu par un agent contractuel sur le fondement de l'article 3-3, le motif invoqué, la nature des fonctions, les niveaux de recrutement et de rémunération de l'emploi créé.

Mme le maire expose qu'en 2008, un poste d'adjoint technique a été créé et qu'un agent a été intégré après détachement sur ce poste, Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, cet agent occupe des missions d'animation au pôle enfance, sans que son grade ait été modifié. Il sollicite aujourd'hui, son intégration directe dans la filière animation.

➤ **Mme le Maire propose à l'assemblée de mettre à jour la situation administrative de cet agent en proposant au Conseil Municipal de :**

- **Créer un poste d'adjoint d'animation à compter du 1<sup>er</sup> juin 2021**
  - **grade : adjoint d'animation – catégorie C**
  - **Emploi permanent sur une durée de travail hebdomadaire de 28 heures**
  - **Qui sera pourvu par voie d'intégration directe.**
- **De mettre à jour le tableau des effectifs**

➤ **Après en avoir délibéré, Mme le Maire fait procéder au vote de la décision :**

<b>Nombre de Votants</b>	<b>22</b>
<b>Abstention(s)</b>	<b>00</b>
<b>Voix « Contre »</b>	<b>00</b>
<b>Voix « Pour »</b>	<b>22</b>

**La présente décision est approuvée à l'unanimité des membres votants.**

## DELEGATIONS

### 2021-035 : Délégations du conseil municipal à Mme le Maire – Rapport au conseil municipal

En vertu des délibérations du conseil municipal en date du 25 mai 2020, portant délégations à Mme Maire, le conseil municipal est informé des décisions prises au titre de :

➤ **La délégation pour la préparation, la passation et l'exécution des marchés publics**

Dans le cadre de cette délégation, le Maire a signé les marchés suivants :

- DEC 2020- : Réhabilitation du pôle enfance : Lot 8 menuiseries intérieures – APH Concept – avenant 03 : remplacement d'une porte pleine par une porte vitrée et ajout d'une porte complémentaire : 1 270.00 €HT
- DEC 2021-01 : Vestiaires de Foot – Lot 5 menuiseries intérieures bois – ETS GODARD - Avenant 02 : Modification du meuble intérieur de la salle : 777.00 € HT
- DEC 2021-02 : Vestiaires de Foot – Lot 3 Couverture Etanchéité – ETS TEOPOLITUB -Avenant 02 : Modification du caniveau en pied de baies pour l'évacuation des eaux de pluies : 694.00 € HT
- DEC 2021-03 : Vestiaires de Foot – Lot 1 gros œuvre – ETS LIMOUZIN : avenant 01 : Reprise des réservations béton en pied de menuiseries : 958.63 € HT
- DEC 2021-04 : Eclairage Public : SYDEV : Rénovation de l'horloge astronomique du Hameau du Haut Fief : 847.00 € HT
- DEC 2021-05 : Réhabilitation énergétique et accessibilité de la mairie : Maitrise d'œuvre : Groupement conjoint ORIGAMI-BARRE-KYPSELI : 36 445.00 € HT
- DEC 2021-06 : Réhabilitation énergétique et accessibilité de la mairie : Mission de coordination SPS – ETS SOA : 1 531.13 € HT

- DEC 2021-07 : Réhabilitation énergétique et accessibilité de la mairie : Contrôle technique – APAVE : 2 226.00 € HT

➤ **De la renonciation au droit de préemption urbain :** du 11 décembre au 8 février 2021

	Date	NOM du propriétaire	ADRESSE A CUGAND 85610	REF CADASTRALE
	17/12/2020	OURRY Philippe et Chantal	2 chemin de l'Epaubin	AD 834
	21/12/2020	FABRIE Marie Laure et FONTENEAU Marina	Les galésières	AD 641-673-674-681-682
	22/12/2020	BATAILLE Yohann	12 Rue de la Fabauderie	AH 399-444
	24/12/2020	BOUFFLET Simon, DANNET Laury	18 Antières	AL 387
	24/12/2020	ALLAIN Jean-Paul et Marie	28 Rue du Président Auguste DURAND	AE 172
2021-08	21/01/2021	BOULONGNE Frédéric	Les Giraudelles	AI 930
2021-09	21/01/2021	BUCHET Guy	Les Giraudelles	AI 935
2021-10	21/01/2021	BUCHET Guy	3 Chemin des Giraudelles	AI 930-936
2021-14	28/01/2021	BROUX Marc	1 Rue du Haut Fradet	AL 655-657

➤ **De la création ou modification des régies comptables :**

- DEC 2021-11 : Modification de la régie des photocopies – livres : suppression de l'encaissement des vacations funéraires
- DEC 2021-12 : Suppression de la régie de recettes du restaurant scolaire

➤ **De la conclusion ou révision de louages de choses dont la durée est inférieure à 12 ans :**

Néant

➤ **De la signature de contrats d'assurance :** Néant

➤ **De la procédure pour ester en justice (en défense et en demande) :**

➤ **De la souscription d'emprunts ou de lignes de trésorerie :** Néant

➤ **De la délivrance de concessions de cimetière :** du 11 décembre au 8 février 2021

Date	Nom-prénom	Attribution/renouvellement
16/12/2020	VINET Sébastien	Attribution
16/12/2020	BROSSET Gisèle	Attribution
14/01/2021	SCHREDER Marc	Renouvellement
14/01/2021	LCD SERVICE SUCCESSION	Attribution
14/01/2021	BODIN Hervé	Attribution

➤ **De l'acceptation de dons ou legs :** Néant

➤ **De l'aliénation de biens mobiliers dont la valeur est inférieure à 4 600 € :** Néant

➤ **De l'adhésion à des associations :**

- DEC 2021-17 : Adhésion 2021 à l'AVAM (Association Vendéenne des Amis des Moulins) : 50 €

➤ **Demande des subventions :**

- DEC 2021-13 : demande de subvention au titre du DSIL 2021 : Réhabilitation énergétique et accessibilité de la mairie
- DEC 2021-15 : demande de subvention au titre de la DETR 2021 : Acquisition et aménagement de locaux pour les ateliers municipaux
- DEC 2021-16 : Demande de subvention au titre du DSIL 2021 : Réhabilitation énergétique et accessibilité de la mairie : transfert de la DETR 2018 dans le plan de financement

- Dépôt de déclarations d'urbanisme relatives à la démolition, la transformation, ou à l'édification de biens communaux : Néant

*Le Conseil Municipal prend acte de l'information qui lui est faite au sujet des décisions prises au titre des délégations qu'il a donné à Mme le Maire*

Mme Le Maire remercie le conseil municipal de son attention, et clôture la séance à 21 h27

M. Jean-Emmanuel BOILEAU  
Secrétaire de séance



Mme Cécile BARREAU  
Maire de Cugand



**TARIFS DES SALLES COMMUNALES**  
**COMMUNE DE CUGAND**  
**A COMPTER DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2022**

Délibération n° 2021-027 du 18 Février 2021

ESPACE CULTUREL DU DOUÉ

TARIFS A COMPTER DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2022

(en euros)

	ASSOCIATIONS				PARTICULIERS		ENTREPRISES- C.E- Autocaristes	
	CUGAND	COMMUNE PROCHE	HORS CUGAND	TARIF REDUIT	CUGAND	HORS CUGAND	CUGAND	HORS CUGAND
Journée salle complète incluant la sonorisation	237,00	505,00	767,00	Tarif de 50 % à partir de la 4 <sup>ème</sup> location de l'ECED	737,00	1 116,00	853,00	1 232,00
Journée + veille incluant la sonorisation	353,00	651,00	944,00		853,00	1 292,00	969,00	1 408,00
Office + Bar	100,00	224,00	347,00		347,00	523,00	406,00	581,00
Vidéo-projecteur	35,00	56,00	71,00		35,00	71,00	35,00	71,00
Loges	37,00	62,00	87,00		59,00	87,00	59,00	87,00
Régie-son	59,00	87,00	116,00		<i>Non disponible à la location pour les particuliers</i>		59,00	116,00
Gradins	59,00	87,00	116,00				59,00	116,00
Manipulation gradins pendant la manifestation	110,00	110,00	110,00				110,00	110,00
Eclairage Scène	23,00	23,00	23,00				23,00	23,00
Mise en place pour les entreprises							33,00/HT	33,00 HT
Caution	252,00	252,00	505,00			505,00 5,00	505,00	505,00

**Tarifs des autres salles communales**

SALLE DU MINGOT

TARIFS A COMPTER DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2022

(En euros)

	HABITANTS DE CUGAND	HORS CUGAND
1 Jour de (9heures à 2 heures du matin)	220,00	308,00
Vin d'honneur ou autres évènements particuliers	112,00	156,00
Pot de sympathie	71,00	99,00

<b>Forfait ménage</b>	63,00	63,00
<b>Chauffage en sus du 15 octobre au 15 avril</b>	69,00	69,00
<b>Caution</b>	252,00	252,00

**SALLE DU FROMAGET****TARIFS A COMPTER DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2022**

(En euros)

	<b>HABITANTS DE CUGAND</b>	<b>HORS CUGAND</b>
<b>1 Jour de (9heures à 2 heures du matin)</b>	94,00	131,00
<b>Vin d'honneur ou autres évènements particuliers</b>	62,00	86,00
<b>Pot de sympathie</b>	44,00	63,00
<b>Forfait ménage</b>	52,00	52,00
<b>Chauffage en sus du 15 octobre au 15 avril</b>	36,00	36,00
<b>Caution</b>	252,00	252,00

